

Synthèse CAS-DAR - MCAE

Inn AgrO AUTONOMIE



Titre	Innovations agroécologiques et organisationnelles entre éleveurs, céréaliers et polycultures biologiques du Tarn-et-Garonne au service d'une meilleure autonomie des systèmes de production
Région	Occitanie (Midi-Pyrénées)
Département	Tarn-et-Garonne
Territoire	Tarn-et-Garonne
Nombre d'agriculteurs impliqués	66
Structure porteuse	Bio Tarn et Garonne (Bio 82)
Durée du projet (mois) et période	36 mois / 2014 - 2016
Montant de la subvention CAS-DAR	73 460,64 €
Budget total du projet	113 016,37 €



I. OBJECTIFS

Dans la diversité des terroirs du Tarn et Garonne on note schématiquement deux entités agricoles. Au nord, l'agriculture biologique est orientée sur la polyculture et l'élevage alors que les territoires plus au sud sont plutôt dédiés aux céréales. Certaines filières sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement en matières premières biologiques parfois importées, souvent onéreuses mais nécessaires à leur activité (méteils, protéagineux, fourrages). D'autres filières sont confrontées à des difficultés de valorisation de certaines productions (cultures en tête de rotation). Ces problématiques constituent un frein majeur au développement de l'agriculture bio en Tarn et Garonne, pourtant garante de préservation de l'environnement et de la ressource en eau. À travers une démarche multi-partenaire, multi-filières, expérimentale et innovante, BIO 82 a proposé de créer et d'animer un système d'échanges et d'approvisionnement réciproques de matières premières bio et locales entre les éleveurs et les céréaliers biologiques du Tarn et Garonne avec un suivi scientifique garanti par l'INRA. Ce projet préfigure ainsi une nouvelle filière agroécologique performante de valorisation des produits bio dans une logique d'économie, de durabilité, de respect de l'environnement, de gain d'autonomie, de solidarité.

II. MISE EN OEUVRE & RÉSULTATS

1. De la parcelle au territoire, développer l'autonomie des exploitations par la mise en place d'une organisation d'échanges de production entre céréaliers et éleveurs.

L'accompagnement au développement de cultures à faible demande en intrants telles les protéagineuses avait été identifiée comme une demande des producteurs lors de la constitution du groupe projet. Finalement, ce point s'est avéré peu pertinent pour les céréaliers réellement impliqués car ces derniers ont fait part de leurs compétences et connaissances sur ce type de production, de l'existence de documents techniques complets et d'un accompagnement régulier par les coopératives. Ils ont jugé plus intéressant de se focaliser sur la production de méteils beaucoup moins bien connue et maîtrisée. C'est donc ce dernier point qui a été jugé prioritaire et il s'avère que cette demande des céréaliers est en accord avec les besoins des éleveurs qui sont intéressés par l'introduction de ces méteils dans les rations alimentaires

Concernant l'organisation des échanges entre producteurs, un collectif pilote a été identifié. En partenariat avec l'INRA, pour chaque ferme, nous avons étudié leur fonctionnement existant, et nous l'avons évalué selon des critères économiques, environnementaux et sociaux. Nous leur avons proposé différents scénarios d'échanges exigeant plus ou moins de modifications de pratiques de la part des producteurs et générant plus ou moins d'autonomie à l'échelle du collectif. Les obstacles logistiques ont été levés et le prix des produits a été fixé de manière à ce que chaque producteur sorte gagnant de ce fonctionnement.

L'ensemble de ce travail mené pendant ces trois années autour des échanges entre céréaliers et éleveurs avec nos partenaires de l'INRA et du réseau FRAB a débouché d'une part sur la création d'un outil sujet à une forte sollicitation pour une diffusion nationale par la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) qui n'est autre que **la plateforme numérique Agribiolien**. Celle-ci permet de mettre en face l'offre et la demande locales et de favoriser les échanges directs. Elle permet aussi aux animateurs de GAB d'identifier les flux existants, la demande non satisfaite et les offres non pourvues pour d'éventuels accompagnements de groupes et structuration de circuits.

En termes d'indicateurs de résultats sur l'utilisation de cette plateforme, deux évaluations à l'aide d'enquêtes ont été conduites (septembre 2016 et avril 2017) et mettent en exergue un certain nombre de freins tels que les problèmes de transport et de législation limitant les quantités autorisées transportables (organisation constatée limitée à une centaine de km maximum), un manque d'inscrits global et local (un centaine d'offres de vente et 45 annonces de demande en septembre 2016), un manque de disponibilité des fumures disponibles provenant des éleveurs et un manque de réactivité des acheteurs. Aussi, bien que les annonceurs continuent de se reposer sur d'autres voies (connaissances, voisinage,...) ils se déclarent majoritairement satisfaits de la plateforme et souhaitent qu'elle continue d'être perfectionnée et valorisée. Au mois d'avril 2017, 18% des produits vendus ont trouvé acquéreur grâce au site et ce taux monte à 21% si l'on ne considère que les céréales / protéagineux (hors foin et paille). Cela représente environ 25 tonnes de produits échangés pour un chiffre d'affaire de 6900 euros soit une moyenne de 275 euros par tonne.

Pour finir, une demande de reconnaissance du groupe référent de cette action a été validée début 2017 en la qualité d'un **GIEE - Développer l'autonomie de fermes biologiques grâce à une organisation territoriale collective d'échanges de productions** dans le département 82. Par ce biais, le travail sera poursuivi sur les volets économique, environnemental et social.

2. De la parcelle au territoire, développer l'autonomie fourragère des élevages par une démarche collective autour des prairies à flore variée.

En partenariat avec Vladimir GOUTIER (INRA Toulouse – UMR AGIR), une autre partie du projet a pris une grande ampleur au fur et à mesure de l'avancement des travaux au vu de l'intérêt des producteurs et des retours très positifs de premiers essais. En effet, afin de répondre à l'objectif d'autonomisation des systèmes d'élevage biologiques, la mise en place de prairies à flore variée doit permettre d'augmenter la durabilité des prairies temporaires (accroissement du nombre d'années d'exploitation), d'augmenter le temps de pâturage annuel notamment en période séchante et d'améliorer la productivité des animaux.

En ce sens, l'implication du groupe d'éleveurs du projet a permis de contribuer à calibrer un outil d'aide à la décision (CAPFLOR - INRA) pour constituer des prairies à flore variée adaptées aux conditions pédoclimatiques de la parcelle à semer et à l'objectif de production de l'éleveur. Cette contribution a pris sa forme dans le cadre de l'animation d'ateliers participatifs.

Ainsi, sept parcelles ont été implantées chez cinq producteurs (21,5 Ha) en 2014, neuf parcelles chez sept producteurs (27,5 Ha) en 2015 et six parcelles chez trois producteurs (17,5 Ha) en 2016. Pour se faire, un protocole sous forme d'une charte « des bonnes pratiques » pour les éleveurs impliqués a été défini en amont, une organisation a été mise en place afin de grouper les commandes de semences puis des ateliers collectifs de préparation et de distribution des mélanges ont été organisés.

D'autre part, alors que le projet était arrivé à son terme, dix parcelles ont été implantées chez cinq producteurs (42,1 Ha) en 2017. Les commandes de semences groupées continuent à la suite de ce projet CASDAR et ont été en 2017 organisées par le GAB de l'Aveyron (APABA). C'est plus de 2 tonnes de semences commandées dans le Tarn et Garonne et presque 100 tonnes à l'échelle de l'Occitanie. La satisfaction se mesure ainsi par la forte augmentation des semis et la pérennité du projet après son terme. En outre, un engouement a été constaté auprès des producteurs pour qui les résultats sont excellents. Ceci tant et si bien que des éleveurs, d'abord intéressés au projet pour acheter en local les aliments dont ils avaient besoin auprès de leurs voisins céréaliers, ont tant gagné en autonomie fourragère en implantant les prairies à flore variée, qu'ils n'avaient plus de besoins en aliments complémentaires et sont donc sortis des groupes d'échanges entre producteurs.

Néanmoins, le principal point faible est qu'il est très compliqué d'exploiter le seul résultat de l'impact des prairies à flore variées car plusieurs autres facteurs dans la conduite des troupeaux ont également été accompagnés au changement dans certaines des exploitations pendant la durée du projet (passage de deux traites par jour à une mono-traitte ; association de la prairie à flore variée avec l'ajout d'une pratique de pâturage dynamique tournant ; adaptation de la ration avec suppression de l'ensilage maïs et très forte augmentation de la part d'herbe pâturée ; difficultés à suivre le protocole donc introduction de biais).

Au final, l'ensemble du travail mené pendant ces trois années autour des prairies à flore variées avec nos partenaires de l'APABA (12) et de BIO 46 a débouché sur la validation d'une demande de reconnaissance en **GIEE - Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques du nord Occitanie au travers d'une démarche collective** des groupes d'éleveurs biologiques mettant en œuvre cette pratique sur les trois départements 82, 12 et 46 lors de l'appel à projets de 2016.

III. CONCLUSION & PERSPECTIVES

Ce projet qui a su s'adapter à la demande a connu un engouement des producteurs biologiques et de leur entités d'accompagnement. En effet celui-ci a été la base de projets dans d'autres zones géographiques, a été largement plébiscité par les producteurs et se trouve aujourd'hui sur une voie avancée d'autonomie tant sur la thématique des prairies à flore variée que sur les échanges entre céréaliers et éleveurs.

Aujourd'hui, il trouve son prolongement par l'accompagnement des deux GIEEs créés à son terme, par la diffusion nationale de la plateforme Agribiolien, la disposition de l'outil co-conçu CAPFLOR et l'autonomisation sous diverses procédures de commandes groupées de semences sur la région.

La réussite du projet se mesurant à sa poursuite, son appropriation ou à sa diffusion et son utilisation par d'autres acteurs, nous pouvons considérer à la vue de la situation actuelle, qu'il a mis en place les bases de modifications durables dans les pratiques des producteurs concernés.

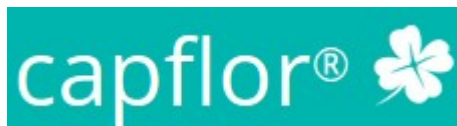


POUR ALLER PLUS LOIN



La plateforme Agribiolien

Consultable en ligne : <http://agribiolien.fr/>



L'outil d'aide à la décision CAPFLOR

Consultable en ligne : <http://capflor.inra.fr/>



Site internet de Bio 82

Consultable en ligne : www.bio82.com